

Conseil d'établissement
Procès-verbal de la 3e séance ordinaire du conseil d'établissement
tenu le 3 avril 2025, à 16 h 15, au local D-207

Étaient présents : Nathalie Séguin, Caroline Lebel, Valérie Lafrenière (pour Josée Danis),
Gérard Fischer, Patrick Lehoux, Dave Lafontaine, Maïka-Juliette
Caron St-Amour

Était absent : Yanick Briand

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 16 h15.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Nathalie Séguin souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nathalie Séguin fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande à madame Lebel si les postes vacants au sein du conseil sont toujours à combler. Madame Lebel répond par l'affirmative.

RÉSOLUTION 2425-CE3-01

Il est proposé par monsieur Gérard Fischer;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 décembre 2024

Madame la présidente précise qu'elle a bien lu le procès-verbal préalablement et demande si quelqu'un voit des modifications à y apporter. Aucune modification n'est soulignée.

RÉSOLUTION 2425-CE3-02

Il est proposé par monsieur Patrick Lehoux;

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

6. ADMINISTRATION DU CENTRE

a) **Création, transfert, fermeture et fusion des FDS 2024-2025**

Madame Lebel explique le tableau des Fonds à destination spécial. Les *FDS-APED*, *FDS-BAL*, *FDS-DEPAN*, *FDS-PAPED* ainsi que *FDS-BPED* demeureront tels quels et actifs. Il y aura une fusion de fonds pour les groupes en Cuisine. Les *FDS-CUI01*, *FDS-CUI02* et *FDS-CUI03* seront désormais en un seul fonds. Celui-ci portera le nom *FDS-CUI*. Ce qui sera plus avantageux pour tous les élèves de ce programme et plus facile dans la gestion administrative. Monsieur Gérard Fischer expose brièvement l'historiques des FDS du secteur Alimentation. Le budget pour *FDS-HJRAP* et *FDS-CDM* devront être épongés avec leurs budgets respectifs de 2023-2024. Madame Lebel précise que le solde du *FDS-CDM* est actuellement en souffrance d'un montant de 729.60\$, et ce, dû aux dépenses actuelles pour le voyage prévu en juin 2025. Le *FDS-CFP25* changera de nom pour *FDS-CFP30* en raison du 30^e anniversaire en 2025. Aussi, un projet sera créé pour Ébénisterie, soit le *FDS-EBEN*.

RÉSOLUTION 2425-CE3-03

Il est proposé par madame Maïka-Juliette Caron St-Amour;

QUE le tout soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) **Calendrier scolaire 2025-2026**

Madame Lebel présente le calendrier scolaire 2025-2026. Elle propose que la première journée de classe soit le 28 août 2025, contrairement au secteur de la formation générale des jeunes, le 29 août. Elle préconise qu'une rentrée en FP de 2 jours consécutifs est plus gagnante pour les élèves et les enseignants. Madame Lebel suggère que cette journée pédagogique soit reportée au 26 janvier 2026, identifiée et entérinée par le conseil des enseignants. Il est demandé de tenir compte de la journée dite « flottante ».

RÉSOLUTION 2425-CE3-04

Il est proposé par monsieur Dave Lafontaine;

QUE le calendrier scolaire 2025-2026 soit adopté tel que proposé en prenant en considération la journée « flottante » à prévoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) **Olympiades Québécoises 2025**

Madame Lebel annonce la participation de quatre (4) programmes aux Olympiades québécoises des métiers, dont Ébénisterie, Mécanique industrielle de construction et d'entretien, Cuisine et Pâtisserie. Le gala régional se déroulera à l'École hôtelière de l'Outaouais pour la présentation officielle de la délégation Outaouais.

d) **Travaux importants au CFP**

Madame Lebel informe officiellement la rénovation et le remplacement des deux (2) chambres froides en Cuisine et Boucherie de détail. Ce qui fera en sorte que les

cours se termineront au plus tard le 30 mai prochain. Les élèves poursuivront et finaliseront leurs apprentissages en milieu de travail.

e) Retour sur le confinement du 18 mars 2025

Madame Lebel fait un bref retour sur l'incident « code marine » vécu le 18 mars dernier. Elle confirme que tout le monde se porte bien et que les ressources demeurent disponibles au besoin. Des améliorations continues sont en cours à la suite de cet événement.

7. PLAN D'ACTION PROJET ÉDUCATIF

Madame Lebel souhaite reporter à une autre séance.

8. CONSULTATION DES ACTES D'ÉTABLISSEMENTS/ARTICLE 96.22/PLAN TRIENNAL

Madame Caroline Lebel mentionne que cette documentation a été envoyé par courriel préalablement pour consultation. Madame Valérie Lafrenière précise que mise à part la modification de la dénomination du CFP à deux (2) endroits, soit dans l'acte d'établissement ainsi que dans la Consultation du Plan Triennal 2025-2026 à 2027-2028, le tout semble être respecté.

RÉSOLUTION2425-CE3-05

Il est proposé par monsieur Patrick Lehoux;

QU'UN suivi soit assuré quant aux modifications de dénomination du centre dans l'Acte d'établissement 2025-2026, tel que mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION2425-CE3-06

Il est proposé par monsieur Gérard Fisher;

QUE l'Article 96.22 – Consultation 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION2425-CE3-07

Il est proposé par monsieur Patrick Lehoux;

QU'UN suivi soit assuré quant aux modifications de dénomination du centre dans la Consultation du Plan Triennal 2025-2026 à 2027-2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Fixer la date du prochaine AGA

Le 23 septembre 2025 a été la date retenue par tous les membres.

RÉSOLUTION2425-CE3-08

Il est proposé par monsieur Dave Lafontaine;

QUE la prochaine rencontre de l'AGA soit adoptée tel que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun point ajouté.

11. QUESTIONS

Aucune question.

12. PROCHAINE SÉANCE

Madame Caroline Lebel confirme que la prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 6 mai 2025, à 16h15. Nous réserverons également à la Table des trois Vallées pour le souper de fin d'année à la suite de cette rencontre étant donné les derniers services. Après discussion entre tous les membres du conseil et validation des agendas, il est entendu que le 9 juin 2025 soit la dernière rencontre pour 2024-2025.

RÉSOLUTION2425-CE3-09

Il est proposé par monsieur Gérard Fischer;

QUE la prochaine séance du conseil d'établissement soit prévue tel que discuté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION2425-CE3-10

Il est proposé par madame Nathalie Séguin;

QUE la séance soit levée à 17h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin

Présidente

Date

Valérie Lafrenière

(Pour Josée Danis)

Secrétaire de centre

Date